

Proposition pour les professionnels - Cours de langue : anglais

Référence proposition : DE24016633

Date de validité de la proposition : 04/03/24

Devis

Langue :	anglais
Intitulé du stage :	Perfectionnement en anglais
Type d'action de formation :	Entretien, perfectionnement et adaptation des connaissances
Objectif du stage :	Améliorer l'aisance à l'oral et utiliser la langue sans appréhension et sans faute majeure.
Effectif formé :	1 apprenant : Evidalor

Cours en visioconférence

40 heures sur un rythme de séances de 30 ou 60 min avec un formateur en visioconférence.

Les horaires précis seront directement définis par le stagiaire et le formateur.

Début de la formation le 03/02/2024, fin de la formation le 15/07/2024

Prix HT pour 40 heures pour un cours individuel	50 €
Montant total HT pour 1 apprenant	2 000 €
TVA	400 €
Montant total TTC (pour 40 heures, pour 1 apprenant)	2 400 €

Conditions de règlement : paiement à la commande à l'exception des Formations présentiellees personnalisées de plus de 20 heures, 50% à la commande, 50% à la fin du deuxième mois de formation

Proposition pour les professionnels - Cours de langue : anglais

Référence proposition : DE24016633

Bulletin d'inscription

L'entreprise

Raison sociale :

Adresse :

Téléphone :

Fax :

Siret :

APE :

Nom du responsable de la formation :

Téléphone direct :

E-mail :

Le(s) apprenant(s)

Nom(s) : Evidalor

Afin de pouvoir vous joindre facilement, merci de nous indiquer vos coordonnées

Téléphone professionnel :

Téléphone mobile : 33 75 71 37 40 2

Sélectionner la formule

Merci de cocher la formule choisie :

Cours en visioconférence 2 400 € TTC soit 2 000 € HT

Règlement

Pour la formule "Formation présentielle personnalisée" le financement par un organisme tiers est possible. Dans ce cas, pour le demander merci de cocher la case ci-dessous

Prise en charge par un organisme tiers

Nom de l'organisme :

Personne à contacter :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

Fait à

Signature (+ cachet dans le cas d'une entreprise)

Le

Nom du signataire :

Fonction :

Signature valant acceptation de la proposition et des Conditions Générales de Vente, applicables aux offres pour les professionnels, jointes à cette proposition.

Conditions Générales de Vente applicables aux offres pour les professionnels

Modalité d'inscription

Toute demande de formation fait l'objet de l'envoi par Adomlingua Communication d'une proposition constituée d'un devis et d'un bulletin d'inscription à compléter par le client. La réception de la proposition signée vaut confirmation de l'inscription et acceptation sans réserve des présentes conditions générales de vente, du [règlement intérieur](#) et de la [charte sur la protection des données](#). Si la proposition comporte plusieurs formules et qu'aucune n'est cochée, la première sera considérée comme confirmée.

Organisation et déroulement des séances

Pour les cours en visioconférence :

L'apprenant dispose d'un login et d'un mot de passe personnels et d'un accès 24h/24 et 7j/7 au site dédié au cours en visio et à l'ensemble de ses outils : sélection de professeur, messagerie, agenda, partage de documents, service client...

Pour prendre un cours, l'apprenant doit utiliser l'outil de réservation en ligne et faire une demande à un professeur. Une fois la demande acceptée, l'heure de cours est validée. L'apprenant se rend à l'heure prévue sur le site et accède à la salle de cours virtuel. Les séances durent trente minutes ou plus, le forfait est souscrit sur la base de séances de trente minutes mais c'est le nombre d'heure global correspondant qui prévaut. La séance de cours peut être annulée jusqu'à 24 heures avant le cours en se connectant au site et en le signalant. Sous réserve de disponibilité du formateur, les cours peuvent être pris sur des plages horaires libres. Les séances de cours sont prises sur une durée de six mois pour un forfait de 20 séances ou moins, douze mois pour un forfait de 21 à 40 séances, dix-huit mois pour un forfait de 41 séances ou plus ; durée comptée à partir de la date de signature du bulletin d'inscription. L'apprenant doit avoir à sa disposition et en état de fonctionnement, un ordinateur avec une bonne connexion Internet, un micro, une webcam et le logiciel gratuit Skype. Pendant les cours, l'apprenant peut être amené à visualiser des sites ou des pages de liens non contrôlés par Adomlingua : Adomlingua ne pourra être tenu responsable de préjudices matériels ou moraux subis par l'apprenant.

L'accès aux locaux est strictement limité aux participants du cours et à sa durée ; l'espace est entièrement non fumeur. Le participant décharge Adomlingua Communication de toute responsabilité en cas de vol, de perte, d'accident ou de toute évènement quel qu'il soit et quelle qu'en soit l'étendue et ce pour une durée illimitée.

En cas de maladie contagieuse, le participant ne doit pas assister au cours. Adomlingua Communication se réserve le droit d'en interdire l'accès si l'état du participant le justifie. Dans ce cas aucun remboursement ne sera exigible.

Pour les formations présentielles personnalisées ou les formations mixtes :

Le planning sera convenu dans la proposition. Les cours peuvent être pris du lundi au samedi entre neuf heures et vingt heures (neuf heures - dix-sept heures le samedi pour les cours au sein d'Adomlingua - 5 rue du Havre - 75008 Paris).

Pour les cours en entreprise ou à domicile, le signataire s'engage à fournir au formateur les moyens techniques nécessaires à la bonne exécution de la formation (tableau, internet, espace pédagogique isolé et adapté...).

Annulation

Tout report ou annulation d'une formation ayant fait l'objet d'une inscription doit être communiqué par écrit à Adomlingua Communication au plus tard :

Sept jours après la signature du bulletin d'inscription pour les formules comportant des cours en visioconférence. Deux semaines avant le démarrage de la formation pour les formations présentielles personnalisées ou les formations mixtes.

Passé ce délai, une indemnisation compensatrice représentant 50% de la facturation totale de la formation sera due par le client. Si l'annulation ou le report n'était pas signalée avant le démarrage de la formation, alors la totalité du montant de la formation serait due. Toute formation commencée est due dans sa totalité.

En cas d'absence ou d'abandon du participant, durant les formations présentielles personnalisées ou les formations mixtes, aucun remboursement ne sera exigible. De même en cas de non réponse aux appels durant les cours en visioconférence.

Pour les formations présentielles personnalisées ou les formations mixtes : dans le cas de cours individuels, si l'apprenant est absent lors d'une séance, sans aucune annulation préalable au moins 48h à l'avance, cette séance sera considérée comme ayant eu lieu ; dans le cas de cours collectifs, si un apprenant est absent lors d'une séance, celle-ci sera considérée comme ayant eu lieu.

Pour les formations présentielles personnalisées ou les formations mixtes, la formation sera considérée comme achevée dès lors que le nombre d'heures de cours prévu dans la proposition aura été réalisé ou que la date de fin prévue dans la proposition sera atteinte.

Conditions financières

Les factures sont établies TTC, à l'ordre et à l'adresse indiqués sur le bulletin d'inscription. L'échéancier de facturation est précisé sur le devis. Les factures sont payables au comptant, sans escompte, à réception par chèque ou virement. En conséquence le paiement anticipé ne donne pas lieu à remise. En cas de retard de paiement, sur mise en demeure préalable, une pénalité égale à trois fois le taux d'intérêt légal est due.

Pour les cours en visioconférence :

Le bulletin d'inscription complété et signé ainsi que le règlement correspondant doivent parvenir une semaine avant le début de la première séance de formation. Si les cours de l'apprenant sont pris en charge par une société, la facture sera établie au nom de ladite société qui fera son affaire de la prise en charge financière éventuelle par un organisme tiers. La société cliente sera seule débitrice à l'égard d'Adomlingua Communication.

Pour les formations présentielles personnalisées ou les formations mixtes :

En cas de prise en charge du paiement par un organisme tiers, il appartient au signataire du bulletin d'inscription de communiquer à cet organisme tous les éléments qui lui sont nécessaires pour assurer le paiement. Le client s'engage à obtenir la décision de prise en charge de l'organisme tiers. En cas de non règlement ou de refus de règlement par l'organisme tiers pour quelque raison que ce soit Adomlingua Communication sera fondée à réclamer le montant indiqué dans la proposition au client signataire du bulletin d'inscription solidairement débiteur à son égard.

Documents

Un exemplaire de la convention bilatérale de formation adressée au client doit être renvoyé signé à Adomlingua Communication. A la demande de l'apprenant ou de son employeur, une attestation de suivi de stage pourra être délivrée. Dans un but promotionnel, Adomlingua Communication peut être amenée à mentionner le client ou l'apprenant comme une référence client ou à enregistrer sur support vidéo ou audio un cours ou des témoignages de cours.

Non sollicitation

Le client et l'apprenant s'interdisent d'engager, ou de faire travailler d'aucune manière, tout collaborateur ou formateur, présent ou futur de Adomlingua Communication ou de ses partenaires. La présente clause vaudra, quelle que soit la fonction du collaborateur ou formateur en cause, et même au cas où la sollicitation serait à l'initiative dudit collaborateur ou intervenant. La présente clause déroulera ses effets pendant toute l'exécution de la prestation, et pendant 24 mois à compter de sa terminaison.

Nullité d'une clause

Si l'une des clauses des présentes conditions générales de vente se trouvait nulle ou annulée, les autres clauses n'en seraient pas moins valables.

Médiation et Juridiction

Conformément aux articles du code de la consommation L611-1 et suivants et R612-1 et suivants, il est prévu que pour tout litige de nature contractuelle portant sur l'exécution du contrat de vente et/ou la prestation de services n'ayant pu être résolu dans le cadre d'une réclamation préalablement introduite auprès de notre service client, le Consommateur pourra recourir gratuitement à la médiation. Il contactera l'Association Nationale des Médiateurs (ANM) soit par courrier en écrivant au 2 rue de Colmar 94300 Vincennes (en précisant obligatoirement votre numéro de téléphone et/ou votre adresse mail) soit par e-mail en remplissant le formulaire de saisine en ligne à l'adresse suivante <https://www.anm-conso.com>. Pour plus d'informations, veuillez contacter l'ANM Conso par téléphone 01 58 64 00 05, du lundi au vendredi de 9h30 à 12h00.

Toute contestation ou différend relatif à l'interprétation ou à l'exécution de ces conditions générales de vente ou de la convention de formation ne pouvant être réglé à l'amiable, sera porté devant le Tribunal compétent de Paris.

Informatique et libertés

Les informations recueillies dans le devis et le bulletin d'inscription sont nécessaires à l'initiation et à la gestion de vos contacts avec la société Adomlingua Communication. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées à assurer le suivi des clients et des apprenants. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à Adomlingua Communication – 5 rue du Havre - 75008 Paris ou par mail cnil@adomlingua.fr. Conformément à la législation française en vigueur, le stockage de ces données a fait l'objet d'une déclaration auprès de la CNIL, dépôt n°1029333.

Dans le cadre de l'article L.223-2 du code de la consommation, il est rappelé que le consommateur peut exercer son droit à s'inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique bloctel : bloctel.gouv.fr